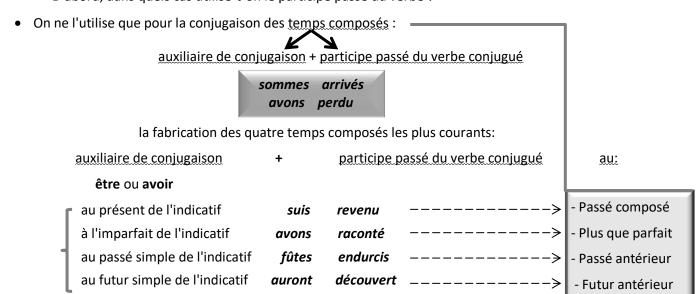
La question des accords du participe passé en situation de conjugaison**.

D'abord, dans quels cas utilise-t-on le participe passé du verbe?



- On l'accorde de manière différente selon l'auxiliaire de conjugaison:
 - 1. Avec l'auxiliaire **être:**

Le participe passé s'accorde toujours* en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

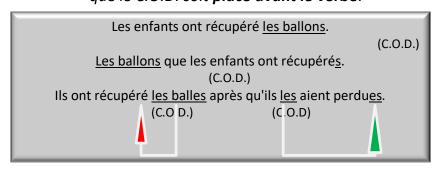
Le garçon est tombé à bicyclette.
La fillette est tombée à bicyclette.
Les garçons sont repartis à bicyclette.
Les fillettes sont revenues à bicyclette.

2. Avec l'auxiliaire **avoir:**

Le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet mais

il s'accorde en genre et en nombre avec le Complément d'Objet Direct (C.O.D.) à condition

que le C.O.D. soit **placé avant le verbe**.



^{*}Attention! Immédiatement suivi d'un infinitif, le participe passé du verbe « **faire** » est invariable : "La jeune femme **s'est fait renvoyer** de son stage."

^{**}le participe passé est aussi très souvent utilisé comme adjectif qualificatif et s'accorde donc, dans ces cas, comme tous les adjectifs qualificatifs en genre et en nombre avec le/les nom/noms auquel/auxquels il se rapporte quand il est épithète, avec le sujet du verbe d'état lorsqu'il est attribut du sujet.